



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 9 juin 2025

COATICOOK, le 9 juin 2025 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie ont fait l'entretien de la signalisation un peu partout sur le territoire. Le rapiéçage manuel continue. Plusieurs réparations en lien avec les pluies très fortes des dernières semaines ont été effectuées. Les équipes ont fait plusieurs réparations de ponceaux. Le rechargement des chemins est terminé et l'épandage d'abat-poussière est complété à 85%. Le pavage de la rue Roger-Roberge a été complété ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook sont intervenues pour quelques demandes d'alimentation et déclaration de travaux. Aucune panne majeure n'est survenue. Une ligne d'arrière-lot a été relocalisée à Barnston pour une nouvelle construction à la demande d'un client ;
- Division des infrastructures, la majorité de l'équipe s'affaire sur différents projets ponctuels : installation de mobiliers urbains supplémentaire, travaux de rehaussement (puisard et regard) sur les rues de la Sapinière, Riendeau, des Cèdres et Roger-Roberge. Des bornes-fontaines ont été réparées. Le coffrage de bordure a été effectué près du garage Kubota et des réparations d'égouts domestiques, de pluviaux et de l'aqueduc au 410 rue Jeanne-Mance (16 pieds) ont complétées. Le nettoyage/lavage du réseau d'aqueduc pour le secteur Barnston a été effectué. Il y a eu un bris majeur au poste de pompage Dionne dans la nuit du 26 mai ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes ont effectué des travaux d'entretien pour le début de saison du Big Bill, du Rocket, du baseball mineur, de la ligue STA, etc. Tous les terrains de soccer sont ouverts (installation des filets et l'application de la peinture pour les lignes), des opérations d'entretien et de nettoyage sur la piste cyclable ont été réalisées. Des travaux de terrassement ont été effectués au parc

André-Louis Cloutier en lien avec l'installation du nouveau module de jeux. L'excavation pour le jeu d'eau au parc Couillard a débuté le 31 mai. L'équipe a entamé la vidange, le nettoyage et le remplissage de la piscine municipale.

Urbanisme et environnement

Autorisation au projet de démolition pour la résidence située au 78, rue Michaud

Le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour un projet de démolition total pour la résidence située au 78, rue Michaud. L'immeuble est actuellement abandonné. Une étude patrimoniale de l'immeuble a été acheminée à la Ville et l'édifice a une valeur patrimoniale faible et il n'est pas directement associé à un personnage ou groupe lié à l'histoire locale. Le projet respecte les critères et les objectifs du Règlement de démolition 6-7-2 (2023). Le comité consultatif d'urbanisme a recommandé la démolition. Une rencontre publique du comité de démolition a été ouverte au public, le 9 juin 2025 à 19h00 à la salle du conseil. Le conseil a donc accepté la démolition.

Autorisation au projet de démolition partielle de la bâtisse située au 45, rue Cleveland

Le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour un projet de démolition partielle pour la bâtisse située au 45, rue Cleveland. Cette partie de la bâtisse est désaffectée depuis plus de 20 ans et présente un risque d'effondrement ainsi que des risques sanitaires pour la section adjacente. La démolition est en vue d'un projet d'agrandissement sur 2 étages pour aménager des aires de production et de bureaux. Le projet respecte les critères et les objectifs du Règlement de démolition 6-7-2 (2023). Le comité consultatif d'urbanisme a recommandé la démolition. Une rencontre publique du comité de démolition a été ouverte au public, le 9 juin 2025 à 19h00 à la salle du conseil. Le conseil a donc accepté la démolition.

Réquisition pour l'arrachage manuel du myriophylle à épis au lac Lyster

La Ville de Coaticook effectue l'arrachage manuel du myriophylle à épis au lac Lyster depuis quelques années. Une nouvelle phase d'arrachage sera effectuée cette année. La compagnie RAPPEL réalisera ce mandat pour un montant de 19845 \$ plus les taxes applicables.

Demande d'autorisation au ministère de l'Environnement pour continuer l'arrachage manuel

La Ville de Coaticook doit déposer une demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

pour poursuivre l'arrachage du myriophylle à épis au cours des prochaines années. Pour ce faire, elle doit d'abord caractériser l'état des herbiers suite à l'arrachage effectué dans les trois dernières années. Le RAPPEL a déposé une offre de service qui inclut la caractérisation des herbiers, la rédaction et le dépôt de la demande. Le conseil a accepté la proposition à 8 330 \$ plus les taxes applicables.

Communications, culture et tourisme

Nomination des membres du comité de toponymie de la Ville de Coaticook

La Ville de Coaticook a créé un comité de toponymie, il y a plusieurs années. Voici les nouveaux membres du conseil d'administration: messieurs Karl Bourassa, Noël André Delisle, Roger Garceau et Roch Létourneau.

Loisirs

Nomination du comité local pour le renouvellement de sa politique familiale et des aînés

La Ville de Coaticook a entrepris les démarches de renouvellement de sa politique familiale et des aînés par l'entremise de la MRC de Coaticook. Dans le cadre du renouvellement de sa politique, le conseil doit autoriser la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage, décrire le mandat de ce dernier et y présenter les noms des membres constitutifs avec leurs responsabilités.

Voici les membres :

1. Maire de Coaticook, Simon Madore
2. Responsable des questions familiales et des personnes âgées (RQFA), Vincent Brochu,
3. Chargée de projet (OEDC - Christyne Lavoie)
4. Responsable administratif MADA (fonctionnaire responsable du dossier), Sonia Côté
5. Serge Fournier, chargé de projet du CAB,
6. Corinne Hamelin, maison de la famille
7. Annie Cloutier, Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook
8. Sara Favreau-Perreault, jeune famille
9. Isabelle Huet, organisatrice communautaire
10. Vicky Desorcy Clinique chiropratique de Coaticook
11. Luc Larouche
12. Nancy Couture
13. Philippe Limoge
14. Rosany Fauteux

Entente entre la Ville de Coaticook et Acti-Sport pour la gestion des sauveteurs pour la période estivale 2025

La Ville souhaite confier la gestion des sauveteurs pour l'ensemble de ses installations aquatiques. Acti-Sports a pour mission de promouvoir, organiser et faciliter la pratique d'activités physiques dans l'ensemble de la MRC de Coaticook. Le conseil a accepté l'offre de services d'Acti-Sports pour la gestion des sauveteurs pour la période estivale 2025.

Octroi d'une aide financière pour la tenue de la Fête de quartier du Centre des loisirs de Baldwin

Le conseil a prévu des montants pour la tenue des Fêtes de quartier. Le Centre des loisirs de Baldwin a présenté une demande d'aide financière pour la tenue de la fête de quartier qui aura lieu le 26 juillet 2025. Le conseil a octroyé une aide financière de 500 \$.

Services extérieurs

Entente de collaboration entre la Ville de Coaticook et le ministère des Transports pour l'implantation de feux rectangulaires à clignotement rapide à l'intersection des rues Saint-Paul Est et Child (route 147) à Coaticook

La gestion de la route incombe à la ministre des Transports. La Ville de Coaticook, par voie de résolution de son conseil municipal, a demandé à la ministre son autorisation d'aménager des feux rectangulaires à clignotement rapide sur un site de cette route. La ministre considère que les feux qui font l'objet de la présente entente sont des éléments de sécurité routière utiles à l'aménagement et à la gestion de sa route. Le conseil a résolu de conclure une entente établissant un partenariat entre la ville et ledit ministère afin d'effectuer l'ensemble des travaux requis pour l'implantation de feux rectangulaires à clignotement rapide à l'intersection des rues Saint-Paul Est et Child (route 147).